



## Adoption du budget 2025 et du programme triennal des immobilisations

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire se tiendra **le 3 décembre 2024 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions (490, rue Principale), pendant laquelle le budget pour l'année 2025 de la Municipalité sera déposé ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

**Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et ce programme triennal des immobilisations.**

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 956 du *Code municipal* du Québec.

Donné à Saint-Donat, le 22 novembre 2024

Mickaël Tuilier, directeur général et  
Greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mickaël Tuilier, directeur général et greffier trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 22 novembre 2024 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 22 novembre 2024

Mickaël Tuilier, directeur général et  
Greffier-trésorier